

« Murailleur, c'est un métier d'avenir »

Directeur technique de l'association Les Murailleurs de Provence, Thierry Bourceau est un expert reconnu en matière de construction en pierre sèche. Un savoir-faire qu'il transmet dans le cadre de formations dispensées lors de chantiers.



Thierry Bourceau, expert reconnu en matière de construction en pierre sèche.

La pierre sèche connaît un regain depuis plusieurs années. Quelles en sont les raisons ?

Les constructions en pierre sèche ont des qualités environnementales de plus en plus appréciées qui en font une technique d'avenir : elles assurent le drainage des eaux, tout en garantissant la fertilité des sols. Elles participent aussi à la biodiversité en assurant un microclimat tempéré, en toutes saisons, et servent d'abris à la flore et à la faune.

Le savoir-faire des murailleurs est plus que jamais reconnu ?

Cette reconnaissance a connu deux temps forts : en 2015, la profession de « murailleur, spécialité de maçon du patrimoine », a intégré la liste nationale des métiers d'art, puis en 2018, « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » a été classé au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

C'est aujourd'hui une filière professionnelle à part entière ?

Depuis sa création en 2003, notre association joue un rôle important pour faire connaître notre savoir-faire auprès des professionnels du BTP et de l'aménagement paysager, mais aussi en direction des communes, qui font appel à nous pour des restaurations. Il existe deux diplômes nationalement reconnus : le Certificat de qualification professionnelle (CQP) ouvrier professionnel en pierre sèche et un titre de murailleur-caladeur.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09